



Buts de l'unité d'enseignement :

Ouvrier d'entretien du bâtiment :

Rénovation écologique

Maçonnerie

Plafonnage - cimentage

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi 2 années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Réussir un test d'admission.

Finalités particulières des unités d'enseignement

Les unités de formation doivent permettre à l'étudiant :

- de découvrir et de caractériser les principaux isolants écologiques;
- de poser différents isolants intervenant dans la construction;
- d'aborder en connaissance de cause les tâches d'entretien où interviennent des questions de maçonnerie, de plafonnage et de cimentage;
- de réaliser des petits travaux d'entretien ou d'aménagement dans le domaine de la maçonnerie;
- d'identifier et d'utiliser correctement les matériaux à mettre en œuvre;
- d'appréhender les techniques de préparation des surfaces et de pose d'enduit ou de plâtre;
- de réaliser des travaux simples de plafonnage et/ou de cimentage dans le cadre d'un bâtiment;
- de préparer, de ranger et nettoyer son poste de travail;

Titres délivrés

Attestations de réussite des unités d'enseignement :

- "Ouvrier d'entretien du bâtiment : Rénovation écologique";
- "Ouvrier d'entretien du bâtiment : Maçonnerie";
- "Ouvrier d'entretien du bâtiment : Plafonnage – cimentage".